

Guide de référence | Fonds BNI + FNB BNI + Portefeuilles Méritage



Votre expertise-conseil

La valeur ajoutée que n'offre pas un algorithme!

Au cours de la dernière année, vous avez peut-être observé ce phénomène : des investisseurs qui ont opté pour des plateformes d'investissement autonome sont confrontés à la volatilité des marchés, souvent pour la première fois.

Bien que ces outils numériques présentent certains avantages et qu'ils puissent convenir à certains investisseurs, ils n'offrent pas votre touche personnelle de conseiller.

Voilà une occasion en or de (re)faire valoir votre expertise!

Le risque de l'inexpérience

L'investissement autonome ne convient pas à tous les investisseurs et peut même comporter certains risques, comme le manque d'expertise, l'excès de confiance et la surconcentration.

« Un robot ne peut pas rassurer les investisseurs. Mais vous, en tant que conseiller, oui! »

Puis-je parler à un humain SVP ?

Depuis la baisse des marchés en 2022, de nouveaux venus en investissement autonome se retrouvent en territoire inconnu. Lorsque leurs actifs diminuent, ils ne savent pas toujours vers qui se tourner pour obtenir conseil.

Le contexte actuel vous offre une occasion en or de remettre de l'avant les avantages uniques de votre rôle-conseil. Et d'exposer à vos clients, actuels et futurs, la valeur réelle que vous leur apportez!



Voyez comment :

Pour poursuivre la lecture de cet article, cliquez [ici](#).

Fonds BNI	Série Conseillers/Séries T/T5 ¹											Série Conseillers/Série F	Séries F/F5 ¹ /FT				
	Série Conseillers Code du fonds			Séries T/T5 ¹ Code du fond			Commissions de suivi (%) [*]					RFG ² %	Distribution	Série F Code du fonds	Séries F5 ¹ /FT Code du fonds	RFG ³ %	
	FSI	FSR	FSD	FSI	FSR	FSD	FSI	FSR	FSR2	FSD	FSD2						
Fonds de marché monétaire	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds de marché monétaire BNI	415	615	515	–	–	–	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,64	Mens.	715	–	0,62	
Fonds de court terme et de revenu	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds de revenu à taux variable BNI	429	629	529	5429	5629	–	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,44	Mens.	729	5729	0,74	
Fonds d'obligations BNI	440	640	540	–	–	–	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,59	Mens.	740	–	1,01	
Fonds de revenu BNI	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	Mens.	707	–	0,68	
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI	425	625	525	427	627	527	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,95	Mens.	725	727	1,04	
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI	405	605	505	5405	5605	–	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,53	Mens.	705	5705	0,97	
Fonds d'obligations corporatives BNI	449	649	549	–	–	–	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,89	Mens.	749	–	0,91	
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI	413	613	513	5413	–	–	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,99	Mens.	713	5713	0,97	
Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI	480	680	580	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,54	Mens.	780	–	0,71	
Fonds d'actions privilégiées BNI	410	610	510	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,56	Mens.	710	–	0,72	
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect revenu BNI	3400	3600	–	–	–	–	0,75	0,25	0,75	–	–	1,69	Mens.	3700	–	0,84	
Fonds de placements présumés sûrs BNI	9499	9699	–	–	–	–	0,50	0,25	0,50	–	–	1,90	Mens.	9799	–	1,11	
Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI	5452	–	–	–	–	–	0,50	–	–	–	–	1,27	Mens.	5752	–	0,68	
Fonds diversifiés	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI	3401	3601	–	5401	5601	–	1,00	0,50	1,00	–	–	2,02	Trim.	3701	5701	0,91	
Fonds de répartition tactique d'actifs BNI	3438	3638	5538	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	1,98	Ann.	3738	–	0,85	
Fonds équilibré mondial de croissance BNI	5437	–	–	5438	–	–	1,00	–	–	–	–	2,10	Trim.	5737	5738	0,96	
Fonds d'actions canadiennes	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds d'actions canadiennes BNI	3402	3602	9502	5402	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,10	Ann.	3702	5702	0,97	
Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI	496	696	596	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,09	Ann.	796	–	0,86	
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI	485	685	585	5485	5685	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,49	Ann.	785	5785	1,18	
Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI	487	687	587	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,35	Ann.	787	–	1,07	
Fonds de petite capitalisation BNI	441	641	541	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,43	Ann.	741	–	1,10	
Fonds croissance Québec BNI	460	660	560	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,46	Ann.	760	–	1,11	
Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI	5453	–	–	–	–	–	1,00	–	–	–	–	2,00	Ann.	5753	–	0,85	
Fonds d'actions mondiales	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI	498	698	–	–	–	–	1,00	0,50	1,00	–	–	2,1	Ann.	798	–	0,98	
Fonds d'actions mondiales BNI	467	667	567	5467	5667	5567	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,75	Ann.	767	5767	1,11	
Fonds d'actions mondiales diversifié BNI	482	–	582	–	–	–	1,00	–	–	0,50	1,00	2,54	Ann.	782	–	1,46	
Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI	3499	3699	3599	5499	5699	5599	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,37	Mens.	3799	5799	1,24	
Fonds d'actions américaines SmartData BNI	490	690	590	5490	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,12	Ann.	790	5790	0,98	
Fonds d'actions américaines BNI	443	643	543	5443	5643	5543	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,23	Ann.	743	5743	0,99	
Fonds d'actions internationales SmartData BNI	491	691	591	5491	5691	5591	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,12	Ann.	791	5791	1,00	
Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI	473	673	573	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,36	Ann.	773	–	1,26	
Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI	5454	–	–	–	–	–	1,00	–	–	–	–	2,12	Ann.	5754	–	0,97	
Fonds actif d'actions internationales BNI	5455	–	–	–	–	–	1,00	–	–	–	–	–	Ann.	5755	–	–	
Fonds actif d'actions mondiales BNI	5440	–	–	–	–	–	1,00	–	–	–	–	–	Ann.	5740	–	–	
Fonds spécialisés	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds de ressources BNI	444	644	544	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,40	Ann.	744	–	1,09	
Fonds de métaux précieux BNI	457	657	557	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,41	Ann.	757	–	1,11	
Fonds Innovations BNI	479	679	579	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,23	Ann.	779	–	1,12	
Fonds indiciel	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI													Ann.	750			
Fonds indiciel d'actions américaines BNI													Ann.	752			
Fonds indiciel d'actions internationales BNI													Ann.	755			

* Les commissions de suivi indiquées dans le tableau sont celles en date du présent document et peuvent différer des commissions de suivi annuelles maximales indiquées dans le prospectus des Fonds BNI et des Portefeuilles Méritage. Voir autres notes à la page suivante.

FNB BNI

	Symboles	Distribution	RFG ⁴
FNB de revenu de dividendes canadiens BNI	NDIV	Mens.	0,63%
FNB actif d'actions américaines BNI	NUSA	Trim.	0,63%
FNB actif d'actions internationales BNI	NINT	Ann.	0,69%
FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI	NSCC	Mens.	0,63%
FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI	NSCB	Mens.	0,63%
FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI	NSSB	Mens.	n/d
FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI	NSCE	Trim.	0,69%
FNB Développement durable d'actions mondiales BNI	NSGE	Ann.	0,75%
FNB d'investissements privés mondiaux BNI	NGPE	Ann.	0,63%
FNB d'obligations à rendement élevé BNI	NHYB	Mens.	0,69%
FNB de revenu fixe sans contraintes BNI	NUBF	Mens.	0,86%
FNB d'investissements alternatifs liquides BNI	NALT	Ann.	0,69%
FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI	NREA	Trim.	1,04%
FNB actif d'actions privilégiées canadiennes BNI	NPRF	Mens.	0,58%
FNB des entreprises familiales canadiennes BNI	NFAM	Ann.	0,40%

Légende

FSI Frais de souscription initiaux
 FSR Frais de souscription réduits (années 1 à 3)
 FSR2 Frais de souscription réduits (années 4 et suivantes)
 FSD Frais de souscription reportés (années 1 à 6)
 FSD2 Frais de souscription reportés (années 7 et suivantes)
 RFG Ratio des frais de gestion

Notes

1 Distribution mensuelle de 5%.
 2 Représente le RFG de la série Conseillers, au 30 décembre 2022.
 3 Représente le RFG de la série F, au 30 décembre 2022.
 4 n/d: le fonds n'ayant pas terminé un exercice financier, aucun RFG n'est disponible.



Pour obtenir
toute l'information sur :

- ▶ les codes de fonds des séries
- ▶ les commissions de suivi
- ▶ les distributions
- ▶ les ratios de frais de gestion (RFG)

 Cliquez [ici](#).

Programme de réduction de frais de gestion BNI



Le programme de réduction des frais de gestion BNI permet aux investisseurs détenant certaines séries de Fonds BNI et de Portefeuilles Méritage de bénéficier d'une réduction automatique des frais de gestion basée sur le total de leurs placements.

ADMISSIBILITÉ

Différentes manières de combiner et d'atteindre les seuils minimaux :

- › 100 000 \$ dans un même fonds admissible au programme de réduction*, ou
- › 250 000 \$ dans plusieurs Fonds BNI et/ou Portefeuilles Méritage

* Ce fonds doit faire partie de la même série, être libellé dans la même devise et avoir été acheté avec la même option d'achat.

AVANTAGES

- › Rabais entièrement automatisé
- › Flexibilité pour atteindre les seuils minimaux
- › Tarification plus avantageuse

 [Consultez la liste des Fonds BNI et des Portefeuilles Méritage admissibles.](#)

influence

DIVULGATION

Les données et les renseignements fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces données et renseignements vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces données et de ces renseignements. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation.

Fonds BNI

Les Fonds BNI (les « Fonds ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement.

Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Portefeuilles Méritage^{MD}

Les Portefeuilles Méritage^{MD} (les « Portefeuilles ») sont gérés par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Portefeuilles peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des Portefeuilles ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Portefeuilles ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

^{MD} PORTEFEUILLES MÉRITAGE et le logo des Portefeuilles Méritage sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Fonds négociés en bourse BNI

Les fonds négociés en bourse BNI (les « FNB BNI ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des FNB BNI peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les aperçus des FNB BNI avant d'investir. Les FNB BNI ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB BNI sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance.

La Banque Nationale du Canada ne donne aucune garantie ni ne fait aucune déclaration quelconque, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI ou à un membre quelconque du public concernant l'occasion d'acheter, de vendre ou de détenir un produit lié à l'indice BNC des entreprises familiales en général ou au FNB des entreprises familiales canadiennes BNI en particulier ou quant à la capacité du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI de reproduire le rendement de l'indice BNC des entreprises familiales ou d'attendre les objectifs déclarés. La Banque Nationale du Canada n'a aucunement l'obligation de tenir compte des besoins de Banque Nationale Investissements inc. ou des propriétaires du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI lorsqu'elle établit, compose, calcule ou maintient l'indice BNC des entreprises familiales.

La Banque Nationale du Canada ne garantit pas le caractère adéquat, exact, opportun ou exhaustif de l'indice BNC des entreprises familiales ou de toute donnée qui s'y rapporte ni des résultats obtenus de l'utilisation de l'indice BNC des entreprises familiales et/ou du calcul ou de la composition de l'indice BNC des entreprises familiales à un moment donné ou à une date précise ou autrement. La Banque Nationale du Canada ne sera pas tenue à des dommages-intérêts ni n'engagera sa responsabilité en raison d'une erreur, d'une omission ou d'un retard à cet égard.

Le programme de réduction des frais de gestion BNI

Le programme de réduction des frais de gestion pour investisseurs bien nantis est plus amplement décrit dans le prospectus simplifiés des Fonds BNI.

Consultez les prospectus des Fonds BNI pour obtenir la liste des Fonds BNI qui sont admissibles au programme de réduction.

Le programme de réduction des frais de gestion pour investisseurs bien nantis s'applique seulement aux séries des Fonds BNI et/ou des Portefeuilles Méritage (les « Fonds ») éligibles. Le montant équivalent à la réduction des frais de gestion est versé sous la forme d'une distribution ou d'une remise sur les frais de gestion, laquelle est automatiquement réinvestie dans des titres additionnels de la même série du Fonds BNI et/ou du Portefeuille Méritage applicable. Veuillez consulter le prospectus des Fonds BNI afin d'obtenir plus de renseignements relatifs au programme de réduction des frais de gestion pour investisseurs bien nantis.

Un placement dans un Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Banque Nationale Investissements est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, membre de l'Association pour l'Investissement Responsable du Canada et participant fondateur de l'initiative Engagement Climatique Canada.

© 2023 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.